

Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique (2025–2028)

1. Présentation de l'entreprise et engagement

Libriciel SCOP développe depuis 2006 des logiciels sous licence libre, initialement pour les administrations et les collectivités territoriales, et plus largement depuis quelques années pour la sphère publique dans son ensemble. Nos applications répondent aux enjeux de la dématérialisation : transactions sécurisées, signature électronique, actes administratifs, relation citoyenne, mobilité, archivage électronique, etc.

Nous nous devons de répondre aux exigences d'accessibilité numérique pour garantir un service inclusif.

Nous nous engageons pleinement à respecter les obligations légales en matière d'accessibilité numérique, notamment le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) dans nos logiciels, sur notre portail client et sur notre site institutionnel.

Le SPAN que nous présentons ici couvre une période de 3 ans (2025–2028) et vise à structurer les actions permettant une accessibilité continue et mesurable de nos logiciels et sites.

2. État des lieux initial

Périmètre numérique couvert :

12 logiciels en production, dont certains historiques, 1 portail client et 1 site internet.

État d'accessibilité actuel :

Aucun logiciel n'a encore fait l'objet d'un audit RGAA formel, cependant les équipes de développement sont désormais formées pour les réaliser.

Ressources en accessibilité :

Toutes les équipes de développement ont suivi une formation de sensibilisation à l'accessibilité numérique et à la réalisation d'audits RGAA. Une référente accessibilité a été nommée.

3. Objectifs prioritaires 2025–2028

Réaliser un audit pour chaque logiciel et site internet.

Considérer systématiquement l'amélioration de l'accessibilité dans les processus de sortie de version des logiciels.

Intégrer une logique de respect du RGAA dès la conception des interfaces (maquettage) pour les nouveaux projets.

Sensibiliser d'avantage les équipes produit, design et test à l'accessibilité.

Participer à des événements dédiés à l'accessibilité (formations, conférences...).

4. Plan d'action triennal

Action	Objectif	Responsable	Échéance	Indicateur
Former les équipes de développement à l'audit RGAA	Chaque équipe logiciel est autonome pour réaliser un audit	Dir. du développement	Q1 2025	100 % des équipes de développement formées
Nommer une référente accessibilité	Coordonner et suivre l'avancée des travaux d'accessibilité.	Direction	Q1 2025	Référente nommée
Réaliser un audit pour chaque logiciel, pour le portail client et pour le site internet	Déclarer un niveau de conformité	Responsable projet	entre Q4 2026 et Q1 2027	12 logiciels, le portail client et le site institutionnel audités
Mettre en œuvre les correctifs d'accessibilité	Améliorer la conformité au RGAA	Responsable projet	Discussion à chaque T0	Nombre de points du RGAA corrigés
Créer une documentation interne	Fournir un guide pratique aux équipes de développement	Référente accessibilité	Q2 2026 puis en continu	Documentation publiée sur le design system et employée par les équipes de dev.

5. Gouvernance et suivi

Référente Accessibilité : Anouk DECAUDIN

Comité interne d'accessibilité : Direction, Direction du développement, référente accessibilité, commerciaux...

Outils de suivi : Gitlab

Mise à jour annuelle du SPAN : Juin de chaque année

6. Communication et diffusion

Une page dédiée à l'accessibilité sera intégrée à notre site web, à notre portail client ainsi qu'à nos logiciels (contenu : engagements, état de conformité des logiciels, contact pour assistance).